

Guatemala : répression antisyndicale (11.2.12)

Bruxelles, le 9 février 2012 (CSI en ligne) : Miguel Angel Gonzalez Ramirez, membre du Sindicato de trabajadores bananeros de Izabal (SITRABI) a été abattu de plusieurs balles le 5 février. Il portait son jeune fils dans les bras au moment où il a été assassiné.

« Ce crime vient s'ajouter à la longue liste de crimes commis à l'encontre des travailleurs de l'industrie bananière et donc contre le mouvement syndical guatémaltèque. Le président Otto Perez Molina doit assumer sa responsabilité de protéger les travailleurs et les travailleuses qui sont la cible d'une violence permanente », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

Cet assassinat est survenu alors que le syndicat SITRABI se trouvait engagé dans des procédures de plainte et des démarches auprès de la compagnie BANDEGUA, filiale de Del Monte, concernant le non-respect du salaire minimum décreté par le gouvernement récemment. « Les travailleurs ont droit à un emploi décent et les employeurs ont l'obligation de respecter les lois et les Conventions fondamentales de l'OIT ratifiées par le Guatemala », a indiqué la secrétaire générale de la CSI.

Nous sommes, encore une fois, amenés à constater la menace permanente de violence et d'impunité qui pèse contre les syndicalistes au Guatemala. Le SITRABI figure parmi les syndicats les plus durement frappés au cours des dernières années. De fait, deux des dix syndicalistes assassinés en 2011 appartenaient au SITRABI.

Dans une lettre aux autorités guatémaltèques, la CSI s'est jointe au SITRABI et à ses autres organisations affiliées au Guatemala pour demander instamment au président Otto Perez Molina, investi dans ses fonctions il y a moins d'un mois, de prendre les dispositions qui s'imposent pour garantir la sécurité des dirigeants et membres du SITRABI, élucider l'assassinat du syndicaliste et obliger la compagnie bananière à amorcer sans plus tarder des négociations en vue de l'établissement d'un salaire digne pour ses travailleurs et travailleuses.

La CSI représente 175 millions de travailleuses et travailleurs à travers 308 organisations nationales, dans 153 pays et territoires.